

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
N° 2024_03_28_04**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marie-Ange Fouchereau, Vice-Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Date de la convocation : 15 mars 2024

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 12
Votants : 13

Présents : Marie-Ange FOUCHEREAU, Marie-Claude HAMARD, Florence MARTIN, Estelle BASTARD, Mireille POILANE, Liliane LANDEAU, Juanita FOUCHER, Charles PARNET, Thérèse BAZOT, Patricia MICHEL, Chantal MAHOT et Jean-Claude LECUIT.

Excusés : Étienne GLÉMOT, Louis BOUTIN, Brigitte CERINI et Serge FRETAULT.

Absente : Yamina RIOU.

Pouvoir : Brigitte CERINI à Marie-Claude HAMARD.

Secrétaire de séance : Stéphane JEANNETEAU

Objet : Budget primitif 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU le débat d'orientation budgétaire du 18 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de voter le budget primitif pour l'exercice 2024 ;

ENTENDU l'exposé de la Vice-Présidente, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	384 057,61 €	384 057,61 €
Section d'investissement	11 791,79 €	11 791,79 €
Total	395 849,40 €	395 849,40 €

-Autorise le Président ou son représentant à prendre toute disposition visant à rendre effective la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
du :1.1.AVR.2024.....

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 28 mars 2024,
au Lion d'Angers,
Etienne Glénot
Président



Accusé de réception en préfecture
049-200078533-20240328-2024_03_28_04-BF
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024